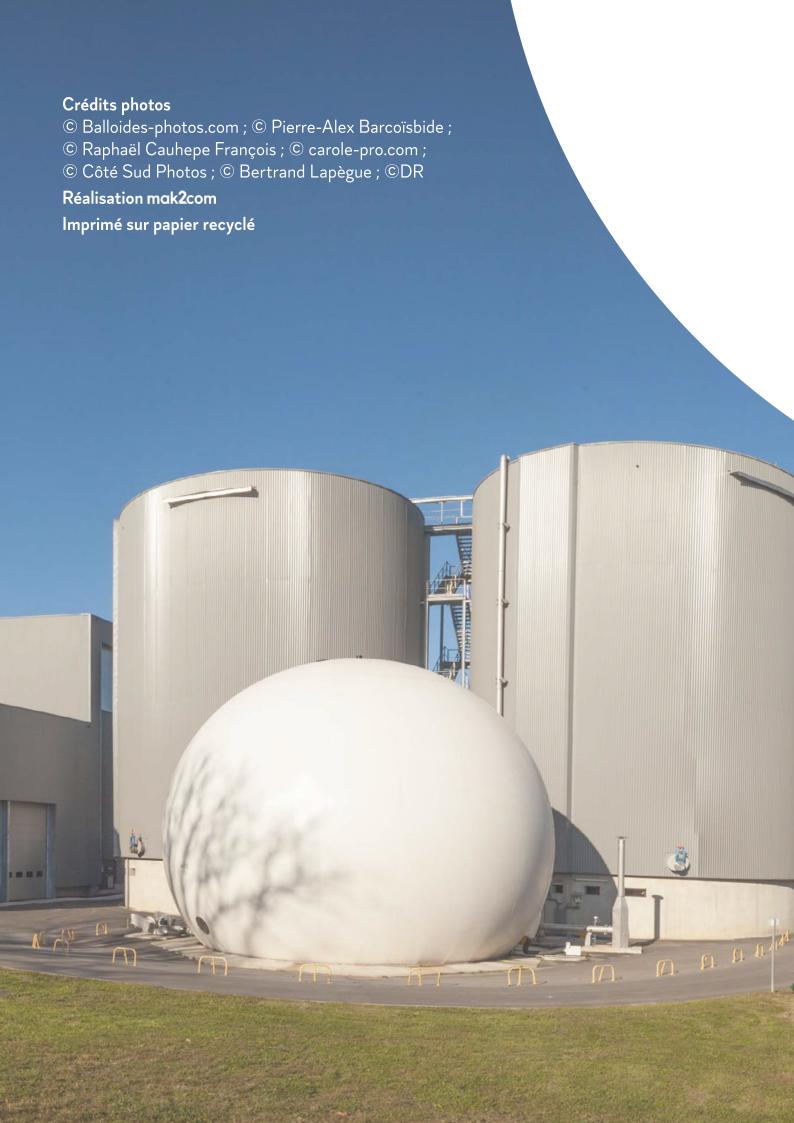


## Rapport annuel 2022





## Sommaire

04

Compétences

06

Repères

08

Les installations du territoire

10

Les chiffres clés

12

Le Plan Actions Déchets 2021-2026

14

L'économie circulaire

16

La prévention des déchets

18

La sensibilisation de tous les publics

20

Le transport et la logistique des déchets

**22** 

La valorisation des ordures ménagères

**24** 

Le tri des collectes sélectives

**26** 

Les déchets de déchetteries

28

Les déchets inertes

30

Les ressources humaines

34

Les ressources financières

38

Lexique

**39** 

**Annexes** 



## Compétences

Le service public de gestion des déchets ménagers et assimilés se distingue par :

## LA COLLECTE

qui est effectuée par la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB) et la Communauté de communes du Béarn des gaves (CCBG).

### **LE TRAITEMENT**

qui est réalisé par le Syndicat Mixte Bil Ta Garbi pour le compte de ces deux collectivités adhérentes. Le Syndicat gère aussi le **transport** de certains déchets, les filières de **recyclage** et de **valorisation** ainsi que les actions de réduction à la source des déchets. Il anime également la dynamique d'**économie circulaire** du territoire et dispose d'une compétence facultative pour l'organisation de la gestion des **déchets inertes** issus des activités du bâtiment et des travaux publics.

L'ensemble de ce service s'étend sur la partie ouest du Département des Pyrénées-Atlantiques.



## Repères

## JANVIER



Organisation avec les communes volontaires d'une opération de collecte et broyage de sapins de noël

## O2 **FÉVRIER**

Partage d'expériences sur la réparation des D3E lors de la visite de « Croix Rouge Insertion Béarn Solidarité » à Lescar par les élus du Syndicat

## O3 MARS

Reprise en régie de l'Unité de Valorisation Energétique du biogaz de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux du pôle Zaluaga



## O4 AVRIL



Le réseau des Ambassadeurs du tri mobilisé à Ciboure pour les nouvelles consignes de tri et le changement des dispositifs de collecte des déchets ménagers

## O5 **MAI**

Organisation pour les communes d'un webinaire de présentation de l'écoorganisme ALCOME afin de favoriser la collecte des mégots de cigarettes sur le territoire

## O6 JUIN



périscolaires de la ville d'Anglet sur le gaspillage alimentaire suite à l'accompagnement des Ambassadeurs du tri

Point d'étape sur le déploiement du compostage de quartier à Bayonne avec les élus et les référents



## O7 O8 JUILLET & AOÛT

Construction de la première plateforme de tri des encombrants de déchetteries à Mendixka pour augmenter le taux de valorisation des déchets du Syndicat



## O9 **SEPTEMBRE**



Visite des installations du Syndicat Trivalis en Vendée par le Comité de Direction du Syndicat et partage d'expériences

## 10 OCTOBRE

Audit de renouvellement de la certification ISO 14001.



## NOVEMBRE



Visite du pôle Mendixka par le député de la 4e circonscription des Pyrénées-Atlantiques, Iñaki Echaniz

Adoption par le Comité syndical de 3 mesures d'accompagnement financier des agents en faveur des mobilités durables

## 12 **DÉCEMBRE**

Le syndicat Bil Ta Garbi, partenaire du Workshop des étudiants de l'Estia sur le thème «Circularité et lowtech» appliqué à trois types de déchets: les polystyrène, les cageots en bois et les plastiques rigides



## Les installations DU TERRITOIRE



## **PÔLE** Canopia



	Unité de Valorisation Énergétique et Organique (UVEOR)	Centre de tri (CDT)
Date de mise en service	Juin 2014	Décembre 2013
Localisation	Bayonne	
Capacité maximale annuelle	84 000 tonnes	21 500 tonnes
Propriétaire	Bil Ta Garbi	
Exploitant	Valortegia	Bil Ta Garbi
Collectivités utilisatrices	CAPB	CAPB et CCBG



Unité de Valorisation

## **PÔLE** Mendixka

Installation de Stockage des Déchets

	Organique (UVO)	Non Dangereux (ISDND)	
Date de mise en service	Septembre 2014	Octobre 2014	
Localisation	Charritte	e-de-Bas	
Capacité maximale annuelle	20 000 tonnes	16 000 tonnes	
Propriétaire	Bil Ta Garbi		
Exploitant	Bil Ta Garbi		
Collectivités utilisatrices	CAPB et CCBG		



**OMMUNAUTÉ** 

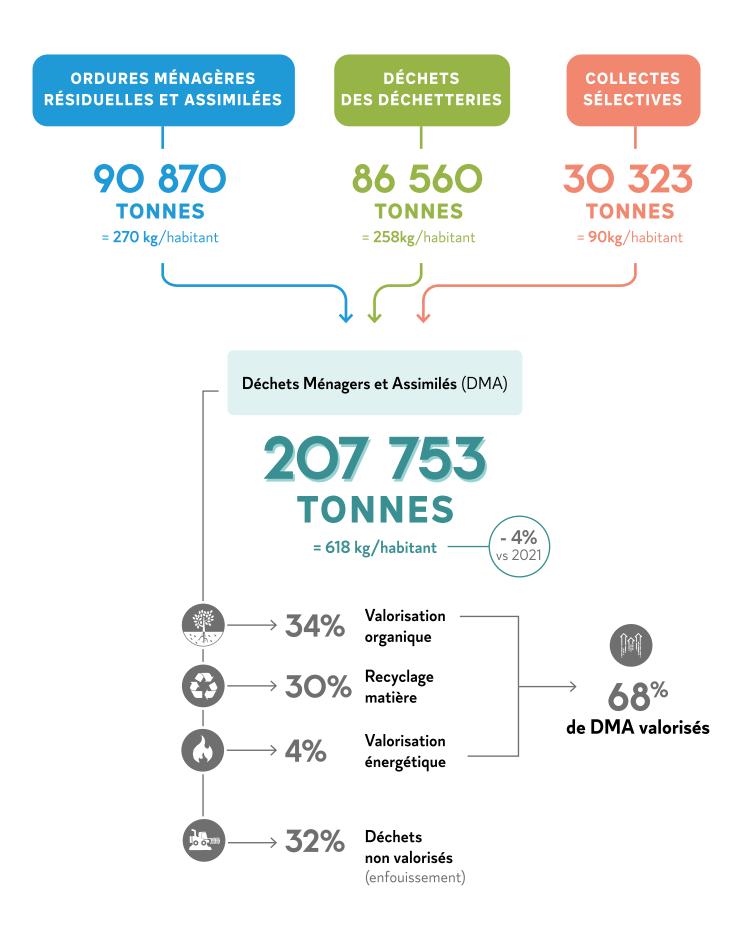
DE COMMUNES DU BÉARN DES GAVES



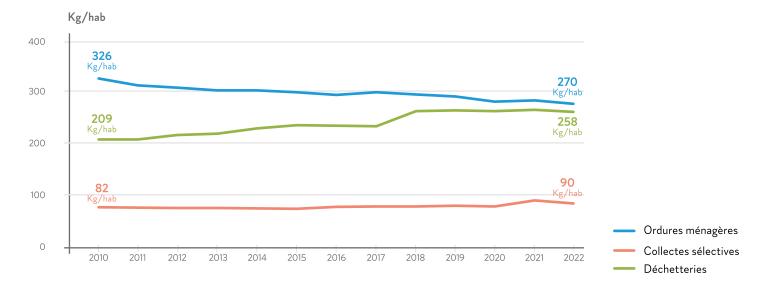
	Non Dangereux (ISDND)	Quai de transfert
Date de mise en service	Janvier 2005	Juillet 2019
Localisation	Saint-Pée-Sur-Nivelle	
Capacité maximale annuelle	50 000 tonnes	17 450 tonnes
Propriétaire	Bil Ta Garbi	
Exploitant	Bil Ta Garbi	
Collectivités utilisatrices	САРВ	

Installation de Stockage des Déchets

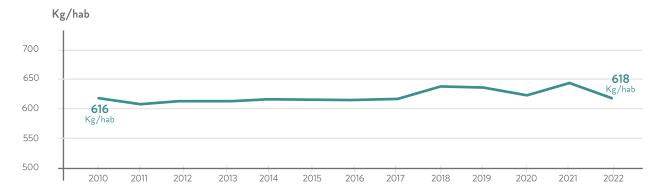
## Les chiffres clés



## Évolution de la production par type de déchets



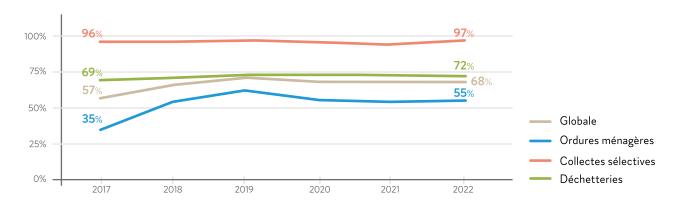
### Évolution de la production de déchets ménagers et assimilés



La production par habitant de Déchets Ménagers et Assimilés du Syndicat reste relativement stable depuis 2010. Après un rebond post covid, l'année 2022 vient conforter la tendance baissière de ces dernières années. La diminution de la production d'ordures ménagères est encourageante, mais est compensée par l'augmentation de la production de déchets provenant des déchetteries et des collectes sélectives. **Cela témoigne d'un meilleur tri de la part des habitants.** 

En comparaison, la production de DMA en Nouvelle Aquitaine était de **698 kg/habitant** en 2021, en augmentation de **9,3%** depuis 2010.

### Évolution du taux de valorisation



## Le Plan Actions Déchets 2021-2026

Depuis sa création, le Syndicat Bil Ta Garbi s'engage aux côtés des collectivités et des citoyens dans la réduction, le tri et la valorisation des déchets afin de préserver notre environnement.

L'ensemble de ses actions visent à limiter le gaspillage des ressources en optimisant la gestion des déchets et en accompagnant tous les acteurs locaux volontaires et engagés dans leur réduction et leur recyclage.

Pour accompagner et amplifier cette politique, les élus membres du Comité syndical ont établi une feuille de route présentant les axes de développement stratégiques des équipes.

Ainsi, le «**Plan Actions Déchets 2021-2026**» présente **4 AXES** et **12 ACTIONS** prioritaires dans le but d'enclencher une transition écologique pérenne et durable à l'échelle locale.



## AXE 1

## 4 AXES 12 ACTIONS

## **RÉDUIRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS**

### 1. Lutter

contre le gaspillage alimentaire

## 2. Généraliser

le tri des biodéchets

## 3. Encourager

la réduction & la gestion des déchets verts

### 4. Soutenir

la réparation & le réemploi pour sortir du jetable

## AKE 2

## **TRANSFORMER** LE DÉCHET **EN RESSOURCE**

## 5. Augmenter

les performances de tri du territoire

## 6. Faire émerger

localement de nouvelles filières de valorisation

## QHe 1 ८ व्या

### **INCARNER** L'ÉCO-RESPONSABILITÉ

### 10. Maîtriser

les coûts du service public

## pratiques

12. Renforcer

l'usage des bonnes

## 11. Optimiser la gestion des

ressources humaines

## SE MOBILISER, S'ENGAGER COLLECTIVEMENT

## 7. Impliquer

les élus locaux dans les territoires

## 8. Intensifier

l'accompagnement des usagers dans la réduction et le tri des déchets

## 9. S'engager

aux côtés des acteurs économiques locaux

AKE 3

## **AKE 4**

## L'économie CIRCULAIRE

## UN TERRITOIRE ENGAGÉ DANS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

De la prévention des déchets à leur valorisation, le Syndicat Bil Ta Garbi agit, depuis plus de 15 ans, pour la préservation de l'environnement. Son action vise à limiter le gaspillage des ressources en optimisant la gestion des déchets et en accompagnant les acteurs locaux engagés dans cette dynamique d'économie circulaire.

## Le Syndicat est labélisé « TERRITOIRE ENGAGÉ POUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE » par l'ADEME depuis septembre 2021.

Dans l'actuel « Plan Actions Déchets 2021-2026 » du Syndicat, huit actions sur douze sont en lien direct avec les fondements de l'économie circulaire et ses TROIS LEVIERS D'ACTION.



### TRANSFORMER LE DÉCHET EN RESSOURCE

### Action 5

Augmenter les performances de tri du territoire

### Action 6

Faire émerger localement de nouvelles filières de valorisation

# OFFRE DES PONDES POTIFIED DES CONSOMMATICAS DE CO

### ACCOMPAGNER ET FACILITER L'INNOVATION DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

### Action 4

Soutenir la réparation & le réemploi pour sortir du jetable

### Action 9

S'engager aux côtés des acteurs économiques locaux et de la commande publique pour apporter des débouchés

### CHANGEMENT DES COMPORTEMENTS CITOYENS POUR RÉDUIRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS

### Action 1

Lutter contre le gaspillage alimentaire

### Action 2

Généraliser le tri des biodéchets

### Action 3

Encourager la réduction & la gestion des déchets verts

### Action 8

Intensifier l'accompagnement des usagers dans la réduction et le tri des déchets

## GÉNÉRALISATION DU TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS :

Une solution de compostage de proximité pour tous les habitants

### À SAVOIR

Les restes de repas, épluchures et autres produits de cuisine représentent encore un tiers du contenu de la poubelle d'ordures ménagères résiduelles sur notre territoire, soit 83 kg/an/habitant. Au 1er janvier 2024, la loi AGEC (Anti-Gaspillage et Économie Circulaire) de 2020 prévoit que tous les usagers puissent disposer d'une solution pratique de tri à la source de leurs biodéchets.

Dès 2005, le Syndicat Bil Ta Garbi et ses collectivités membres ont développé le compostage de proximité. Ainsi, que l'on habite en ville ou à la campagne, en maison ou en appartement, tous les usagers ont accès à une solution proposée par le service public pour trier à la source les biodéchets : compostage individuel, de quartier, de bas d'immeuble, lombricompostage ou compostage en établissement.



- **39 639 MAISONS** équipées d'un composteur (44% des maisons équipées)

**-768 FOYERS** en appartement équipés d'un lombricomposteur

### -116 SITES DE COMPOSTAGE

de bas d'immeubles installés

### -4 SITES DE COMPOSTAGE

de quartier installés (situés à Bayonne)

### -ÉTABLISSEMENTS:

Expérimentation d'un pavillon de compostage avec la cuisine centrale Jantegi (Cambo) et d'un composteur électromécanique avec le Lycée de Navarre (St Jean Pied de Port)







## La prévention des déchets

## AGIR ENSEMBLE POUR LA RÉDUCTION DES DÉCHETS!

## Bilan du programme local de prévention

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) est intégré au programme « zéro déchet, zéro gaspillage » du territoire. Il a été renouvelé et adopté le 6 juin 2018 pour une période de 6 ans par les élus du Syndicat.

Il présente 10 thèmes de travail déclinés en 24 fiches-actions pour la réduction de toutes les formes de gaspillage et le réemploi / réutilisation des produits.



## THÈME 1

### LA GOUVERNANCE PARTICIPATIVE

- 19 ateliers de travail ont réuni 253 participants
- 4 éditions pour le «Festival Zéro déchet, Zéro gaspillage»
- 19 acteurs locaux accompagnés financièrement soit 33 358 € de subventions accordées

## THÈME 2

## LA COMMUNICATION SUR LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Actions déployées autour du «Faire soi-même»:

- 1 catalogue d'ateliers proposés aux collectivités et associations animés par les ADT
- 18 fiches sur biltagarbi.fr et 15 vidéos sur la chaîne youtube du Syndicat

## THÈME 3

## LA RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION DE PRODUITS DANGEREUX

- 1 000 points de collecte de piles mis en place (déchetteries, écoles, mairies, PAV, ...)
- Partenariat avec 16 enseignes de bricolage lors de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets



## THÈME 4

## L'EXEMPLARITÉ DES COLLECTIVITÉS

- Edition du Guide des clauses à l'usage de matériaux recyclés et de réemploi dans les marchés publics de bâtiments, en partenariat avec le réseau 3AR, Nobatek INEF 4 et l'ADEME
- Organisation d'un séminaire de 2 journées dédiées à la commande publique et au BTP durable



## THÈME 5

### LES BONNES PRATIQUES DE GESTION DES DÉCHETS DES PROFESSIONNELS

- 74 diagnostics menés dans les bâtiments de la Communauté d'Agglomération Pays Basque suivi de solutions de réduction et de tri des déchets
- Signature en 2016 d'une convention de partenariat de 3 ans avec la CCI Bayonne
   Pays Basque: groupes de travail, visites de sites, accompagnement des porteurs de projets...



## THÈME 7

### LE COMPOSTAGE SOUS TOUTES SES FORMES

- Création d'un poste de Maître Composteur pour l'accompagnement du compostage partagé
- Convention avec les 3 bailleurs sociaux
- Le COL, HSA et Office 64 pour développer le compostage de bas d'immeuble



## THÈME 9

## LE RÉEMPLOI, RÉPARATION

- 28 écoles participantes à la collecte de vêtements co-organisée par Bil Ta Garbi et Patatam
- 16 déchetteries équipées d'espaces de réemploi collectés par 8 partenaires locaux et 2 déchetteries équipées d'un espace de gratuité

## THÈME 6

### LE JARDINAGE AU NATUREL PAUVRE EN DÉCHET



- 279 habitants ont perçu une aide de 50 € pour du broyage ou mulching auprès de 35 professionnels partenaires dont 15% pour de la location de broyeur à végétaux
- Soutien de 2 000 € à la MIFENEC pour expérimenter sa méthodologie de lombricompostage accéléré de déchets verts sur un échantillon de 5 communes

## THÈME 8

## LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

- 38 diagnostics menés dans les cantines scolaires dont 36 dans la cadre du Plan d'Alimentation Territorial (PAT) de la Communauté d'Agglomération Pays Basque soit 4 209 élèves et 82 agents sensibilisés
- 41 sensibilisations en milieu scolaire hors PAT
- 22 actions « gâchimètre » du pain en cantine

## THÈME 10

## LA RÉDUCTION DES DÉCHETS DANS LES ÉVÈNEMENTS

- 2 777 430 verres réutilisables empruntés
- 1785 évènements ont bénéficié du prêt des verres réutilisables



## La sensibilisation DE TOUS LES PUBLICS

## LE RÉSEAU DES AMBASSADEURS DU TRI AU CŒUR DES TERRITOIRES

18 Ambassadeurs et Ambassadrices du tri (ADT), coordonnés par une responsable de service, sont délégués auprès des collectivités adhérentes.

Ils opèrent une communication de proximité auprès de publics variés (adultes, scolaires, professionnels,) et à l'aide de différents moyens (porte-à-porte, stands, formations, etc.).

## PORTE À PORTE : 69 505 HABITANTS



## Le porte à porte et les relations publiques :

18 409 foyers ont reçu la visite d'un ADT : 36% des foyers ont été vus et 64% ont reçu un avis de passage. D'autres ont obtenu de l'information lors de permanences de distribution de composteurs, lombricomposteurs , de remise de sacs, de réponses/envois de mails, appels téléphoniques...

92
PERSO
SENSIB

## **PUBLICS RELAIS:**

## 2 893 BÉNÉVOLES, ÉLUS, GARDIENS, EMPLOYÉS DE SYNDIC...



Dans le cadre du partenariat avec les offices publics de l'habitat locaux, et avec certains syndics privés, les ADT sont invités aux réunions de remise des clefs lors des livraisons de nouvelles résidences.

Les ADT sont intervenus dans plus de 90 structures telles que des écoles, entreprises, associations, administrations, etc... pour sensibiliser le personnel à une bonne gestion des déchets.

## JEUNE PUBLIC : 7 414 ENFANTS

570 séquences en classes, de l'école primaire au lycée, ont été réalisées.

Dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire, plus de 50 interventions ont été réalisées en centres de loisirs sans hébergement, auprès des associations sportives, sur le temps de la pause méridienne.

299
NNES

## STANDS GRAND PUBLIC :

### **8 776 USAGERS**

Les ADT participent à des salons comme le «Festival Zéro déchet, Zéro gaspillage», Lurrama, les jardins d'Arnaga...

Tout au long de l'année, ils proposent des stands lors des marchés, événements ou sur les sites touristiques l'été.



## RÉUNIONS PUBLIQUES : 3 711 PARTICIPANTS

Des réunions publiques ont été organisées avec les communes et les services collecte des collectivités adhérentes concernant les réformes de collecte en cours ou à venir en 2023.

## LES VISITES DES PÔLES

Afin de mieux faire connaître ses activités, le Syndicat propose des visites guidées gratuites des pôles Canopia, Mendixka et Zaluaga. En 2022, ce sont 2 298 personnes qui ont découvert le fonctionnement de ces installations techniques.

Nbre de visiteurs 2022

CANOPIA 1987
MENDIXKA 241
ZALUAGA 70



## Le transport ET LA LOGISTIQUE DES DÉCHETS

Le service Transport & Logistique du Syndicat est composé d'une équipe de 29 personnes : 25 chauffeurs poids lourds ou super-lourds, 2 assistants techniques logistique, 1 chargée du suivi d'activité logistique et 1 responsable logistique.

Travaillant de concert avec les équipes des collectivités adhérentes, ils assurent les évacuations des déchets de toutes les **déchetteries** du territoire, ainsi que l'acheminement des ordures ménagères et collectes sélectives vers les installations de valorisation et de traitement depuis les **quais de transfert.** 



## LES DÉCHETTERIES

Une fois les bennes remplies par les usagers, le Syndicat assure l'évacuation des déchets vers les filières identifiées. Ce sont quotidiennement près de 42 évacuations organisées. Le service logistique assure l'évacuation de certains déchets en régie publique, grâce à ses chauffeurs : bois, carton, encombrants, gravats et déchets verts. En 2022 ce sont 33 586 TONNES de déchets de déchetteries qui ont été transportées en régie.

Il assure aussi la relation avec les éco-organismes concernés pour l'évacuation des autres déchets vers les filières de valorisation et traitement adéquates.



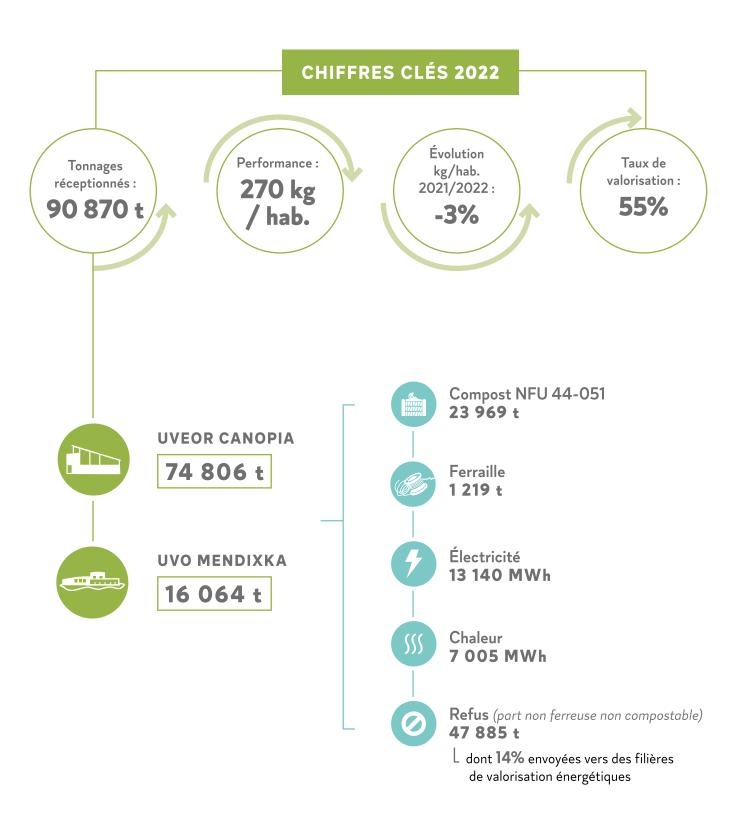
valorisation et de traitement des déchets, 7 quais de transfert maillent le territoire. Ils permettent le regroupement puis l'acheminement des ordures ménagères et des collectes sélectives vers les installations du Syndicat. Cette organisation permet une mutualisation des moyens, limitant les coûts et les impacts environnementaux.

## MODERNISATION DU SERVICE LOGISTIQUE

L'année 2022 est une année pleine pour le déploiement du système d'informatique embarquée lancé progressivement depuis 2020. Cette mise en place a permis de professionnaliser le travail du service logistique en dématérialisant les transmissions des tournées à destination des chauffeurs et des tonnages de déchets transportés. Le Syndicat a également concrétisé sa démarche santé sécurité au travail en s'équipant d'un deuxième compacteur sur berce radiocommandé qui permet d'améliorer les conditions de travail des chauffeurs.



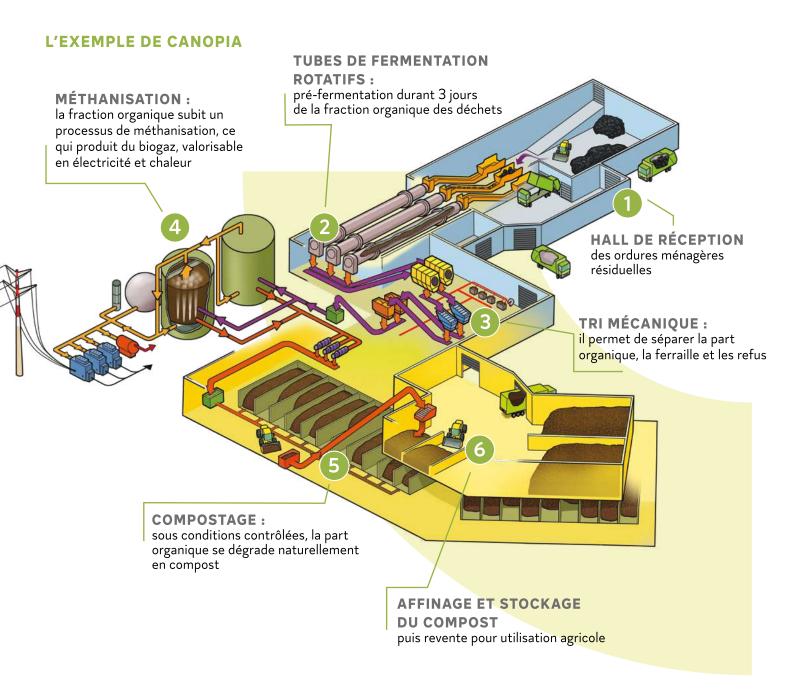
## La valorisation DES ORDURES MÉNAGÈRES



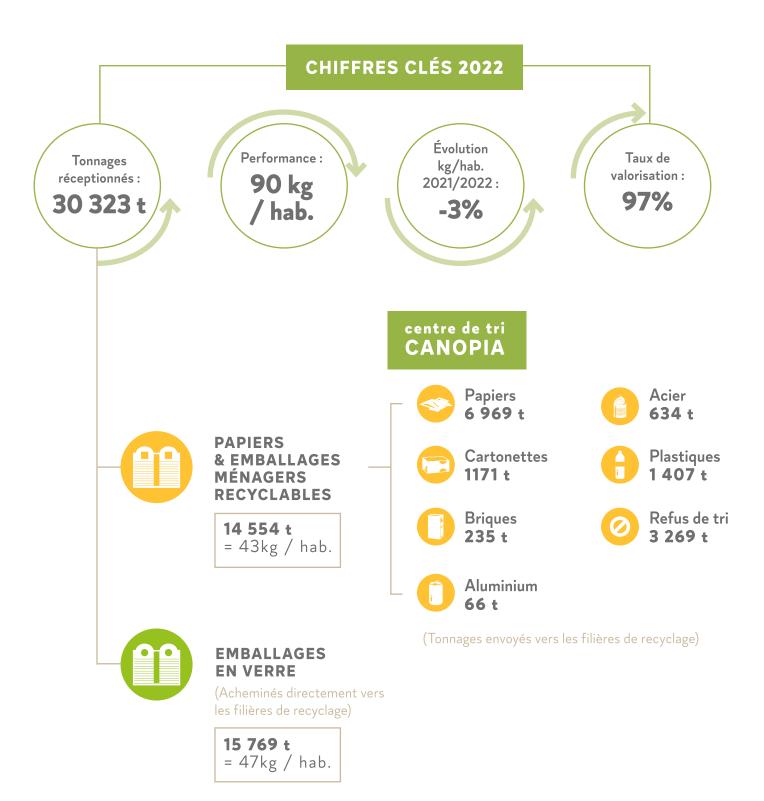
## LE FONCTIONNEMENT DES UNITÉS DE VALORISATION ORGANIQUE DU SYNDICAT

Dans les ordures ménagères se trouve une fraction de déchets appelée organique, ou « fermentescible », essentiellement composée de restes de repas et d'épluchures. Grâce au tri mécanique, cette fraction est extraite des ordures ménagères et est transformée en compost conforme à la norme NFU44-051. La ferraille présente dans les ordures ménagères est aussi extraite pour être valorisée.

Sur le pôle Canopia, à la différence du pôle Mendixka, la part fermentescible subit en plus un processus de méthanisation au sein de deux digesteurs. Cette étape permet, notamment, de récupérer le biogaz (essentiellement du méthane), ensuite transformé en énergie (électricité et chaleur).



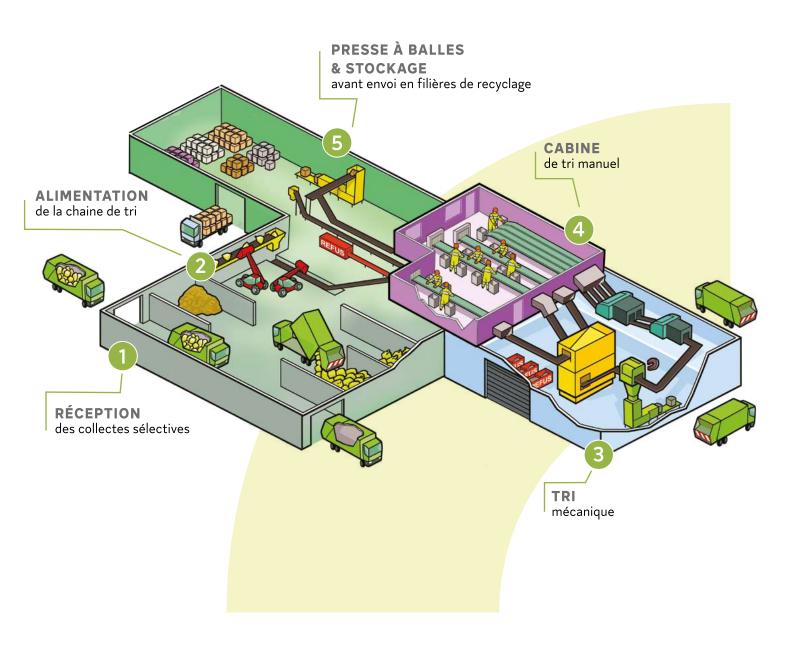
## Le tri DES COLLECTES SÉLECTIVES



## POUR COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE DE TRI

Les collectes sélectives de l'ensemble du territoire sont acheminées au centre de tri du pôle Canopia à Bayonne, sauf le verre qui est expédié directement en usine de recyclage.

Elles y sont alors triées par les agents du Syndicat et par des machines. Ces dernières aident à séparer les déchets selon leur poids, leur densité ou encore leur couleur. Puis, les agents de tri affinent ce tri mécanique afin d'obtenir une séparation par matière la plus précise possible. Une fois les matières séparées, elles sont mises en balles pour être vendues aux filières de recyclage. Ces matières premières secondaires sont alors recyclées. Elles entrent dans le processus de fabrication de nouveaux objets permettant des économies de ressources et d'énergie.

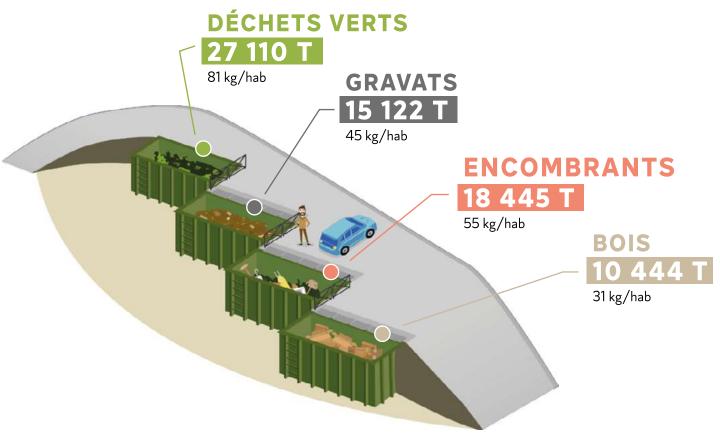


## Les déchets DE DÉCHETTERIES



28 déchetteries sont présentes sur tout le territoire pour accueillir les déchets volumineux ou nécessitant des filières de traitement spécifiques, permettant ainsi aux habitants de trier au maximum leurs déchets. Au total ce sont 18 filières qui sont représentées, ainsi que des espaces de réemploi.

Parmi ces déchets, **4 flux sont très majoritaires et représentent 82% du tonnage total** : le bois, les déchets verts, les encombrants et les gravats.



## **TONNAGES (AUTRES)**

Déchets d'Éléments d'Ameublement
6 005 t

Carton 3 992 t

Fer 2 608 t

Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques 1826 t

Déchets Ménagers Spéciaux et Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux\* 429 t Pneus **164 t** 

Plâtre **153 t** 

Huiles moteur\* et végétales

150 t

Souches 80 t

Piles et batteries\*

26 t

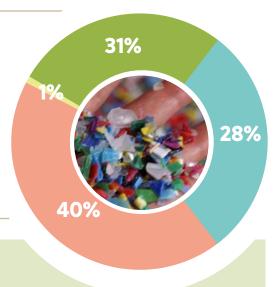
Cartouches 6 t

\*Déchets dangereux

## TYPE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS DE DÉCHETTERIES



- Valorisation organique
- Valorisation matière
- Valorisation énergétique



## UNE ÉTUDE TERRITORIALE SUR LE RÉEMPLOI

Confiée à un bureau d'études spécialisées, EciTerr, et en lien avec les services compétents des collectivités adhérentes, cette étude du Syndicat se base notamment sur un diagnostic exhaustif des déchetteries et du tissu local des acteurs locaux du réemploi. Objectifs : disposer d'un état des lieux précis pour bâtir un schéma territorial du réemploi, changer le regard sur les déchets et identifier les opportunités de développement de cette filière.



## Les déchets INERTES

## UNE STRATÉGIE BÂTIE SUR 1 PRINCIPE ET 3 AXES DE TRAVAIL

Les déchets inertes sont des déchets non dangereux qui ne se décomposent pas et ne subissent aucune modification chimique ou physique : béton, tuiles, déblais, etc. Ils sont principalement produits par l'activité de construction (BTP, industrie de fabrication de produits de construction). Le Syndicat a développé un schéma directeur afin d'en encadrer et en accompagner la gestion. Celle-ci s'appuie sur un principe fondateur de sa politique territoriale: réduire, valoriser et limiter l'enfouissement de tous les déchets.

En 2022, les 3 axes du Schéma Directeur des Déchets Inertes adopté en Comité syndical le 20 juin 2018 ont été développés par les actions suivantes :

3 AXES DE TRAVAIL pour disposer d'une gestion des déchets inertes durable et responsable.

## AXE 1

## **ENCOURAGER**

la production locale et l'utilisation de matériaux recyclés et de réemploi dans le BTP.

## AXE 2

## **ACCOMPAGNER**

la commande publique avec l'intégration de la gestion des déchets et la demande de matériaux réutilisés et de réemploi dans les appels d'offres.

## VXE 3

## **LUTTER**

contre les dépôts sauvages en favorisant l'émergence de sites réglementaires sur l'ensemble du territoire : plateformes de recyclage et/ou installation de stockage.

## **ACTION 1**

### Réduire, réemployer les déchets inertes issus des activités du bâtiment et des travaux publics

Inauguration de la recyclerie de matériaux de construction de Patxa'ma le 12 mai 2022 – local mis à disposition par la Communauté d'Agglomération Pays Basque.



## **ACTION 2**

### Impliquer la commande publique, levier de ce processus d'économie circulaire

Le Syndicat et la Communauté d'Agglomération Pays Basque ont co-organisé une formation interne, réalisée par le réseau 3AR, avec pour objectif final de rédiger un process interne de marchés publics de travaux exemplaires avec une méthodologie applicable à chaque opération de travaux de voiries, réseaux, bâtiments... Entre 2021 et 2022, 5 ateliers mixant formation et témoignages d'acteurs locaux ont été organisés.

## **ACTION 3**

## Favoriser la gestion responsable des déchets en maillant le territoire de sites règlementaires (plateformes de valorisation et sites de stockage)

Tout en poursuivant la recherche complémentaire de sites de stockage sur le littoral et les études de faisabilité pour ceux composant le schéma directeur des équipements, le Syndicat, en partenariat avec la Cellule Economique Régionale de la Construction (CERC), a établi une monographie de la production de déchets inertes du BTP et de ses exutoires.

Ce document est à retrouver en intégralité sur biltagarbi.fr. Il en ressort une évolution du nombre d'exutoires de valorisation et stockage des déchets inertes :

Plateforme de recyclage	17	18
Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI)	8	8
Site mixte ISDI-valorisation	1	0
Centrale d'enrobage	3	5
Carrière autorisée au remblayage	6	6
Plateforme de transit	1	1
Revente de matériaux d'occasion	1	1
Total	37	39

## GRAVATS DE DÉCHETTERIES : 61% VALORISÉS

Les gravats collectés dans les 28 déchetteries publiques du territoire sont valorisés sur des sites situés à proximité. Au total, sur les 15 122 tonnes produites, 61% ont été valorisés sous forme de remblais (réutilisation) ou de grave après concassage (recyclage).

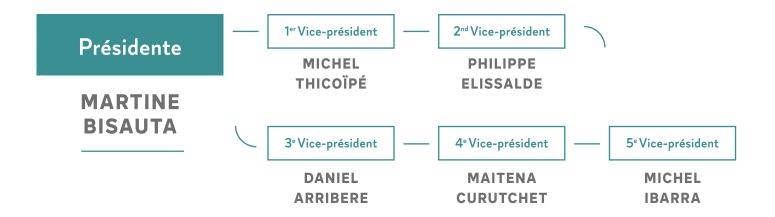


## Les ressources humaines

## LES REPRÉSENTANTS ÉLUS DU SYNDICAT

Le **Comité syndical** est l'assemblée délibérante où siègent les élus représentant les collectivités adhérentes au Syndicat. Il compte **23 élus** membres (et autant de suppléants) qui votent le budget et décident des orientations stratégiques. Pour préparer les décisions, un **Bureau** d'élus de 11 membres se réunit pour valider les dossiers à présenter.

En 2022, le Bureau s'est réuni à 3 reprises et le Comité syndical a été convoqué 5 fois.



Communauté d'Agglomération Pays Basque Pôle territorial



- ERROBI: Mmes Maitena CURUTCHET, Carole IRIART BONNECAZE
- PAYS DE HASPARREN : M. Philippe DELGUE
- SUD PAYS BASQUE: Mmes Chantal KHERIG-COTTENÇON, Capucine DECREME, MM. Philippe ELISSALDE, Dominique IDIART
- CÔTE BASQUE ADOUR: Mmes Martine BISAUTA, Valérie DEQUEKER,
   Laurence HARDOUIN, Sandrine DARRIGUES, MM. Cédric CROUZILLE, Gérard COURCELLES,
   Pierre ESPILONDO, Mathieu KAYSER
- AMIKUZE ET OSTIBARRE GARBI: M. Arnaud FONTAINE
- GARAZI BAIGORRI : M. Jean-Paul BIDART
- PAYS DE BIDACHE: M. Yves BUSSIRON
- SOULE XIBEROA: M. Michel IBARRA
- NIVE ADOUR: M. Michel THICOÏPE

Communauté de communes du Béarn des Gaves



MM. Daniel ARRIBERE, Jean-Claude LARCO, Jean-Robert LATAILLADE

### LES INSTANCES REPRÉSENTATIVES

Le Comité Technique (CT) et le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) sont deux instances représentatives dans lesquelles siègent des représentants des agents et de la collectivité.

Ces instances sont consultées plusieurs fois par an pour donner leur avis sur un certain nombre de sujets concernant la vie professionnelle des agents. Y sont abordées les questions relatives à l'organisation des services et du travail, le tableau des emplois, le régime indemnitaire, le plan de formation, l'action sociale ou encore la santé et la sécurité des agents.



## LES LIGNES DIRECTRICES DE GESTION



Dans la continuité des Lignes Directrices de Gestion arrêtées en mars 2021 et du plan d'actions pluriannuel qui en découle, 2022 a été marquée par plusieurs avancées significatives en termes de qualité de vie au travail :

L'aboutissement des négociations sur la revalorisation du régime indemnitaire (RIFSEEP) pour tous les agents, échelonnée sur deux ans ;

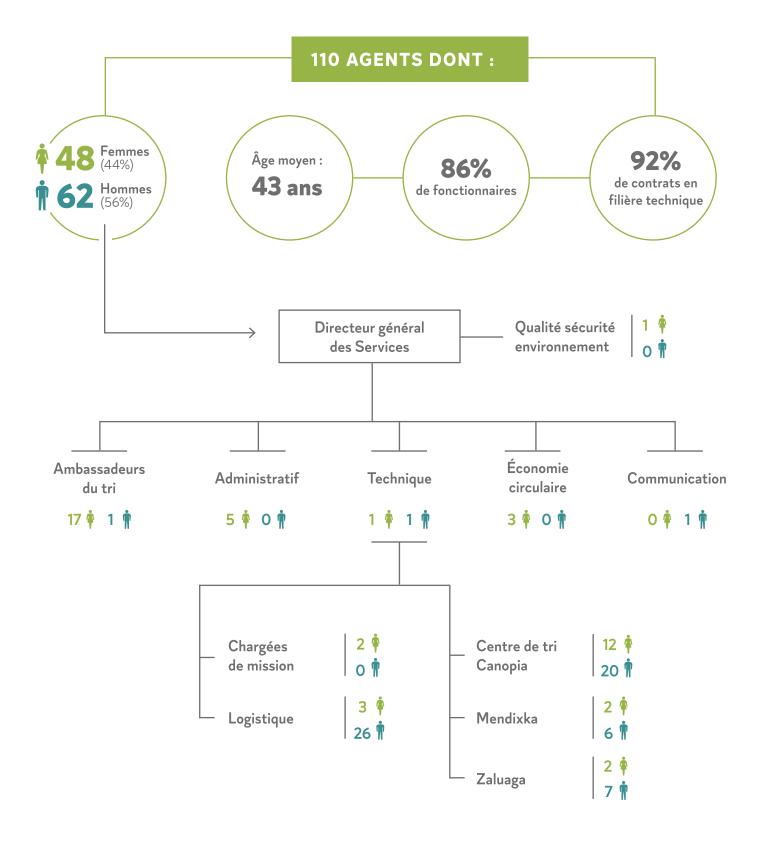
La mise en œuvre de l'expérimentation du télétravail dès le mois de mars, pour une durée de 1 an pour l'ensemble des agents éligibles qui le souhaitent ;

L'adoption au second semestre d'un plan de mobilité interne destiné aux agents du syndicat, ayant pour objectif de leur proposer une alternative au « tout-voiture » pour les déplacements domicile-travail et professionnels qui se décline autour de 11 actions concrètes.

D'autres actions ciblées sur la question de l'égalité professionnelle (sensibilisation des agents et communication) ou sur la généralisation des formations aux gestes de 1<sup>ers</sup> secours ont également ponctué l'année.

## Les ressources humaines

### LES SERVICES DU SYNDICAT



### LE PLAN DE FORMATION DES AGENTS

Jours de formation effectués

308

Moyenne de jours par agent

2,5

% de formations liées à la Santé <u>et à la Sécurité</u>

28%

Les agents de Bil Ta Garbi bénéficient de formations tout au long de leur carrière. Elles contribuent à la fois à la réalisation du projet politique du syndicat, à la recherche d'amélioration constante du service rendu, à la sécurité des agents et des activités et à l'anticipation des besoins en ressources et en compétences.

En 2022, 121 agents ont suivi des formations pour un total de 308 jours, réparties selon les thématiques suivantes :



**AXE 1** | Former et sensibiliser à la démarche d'amélioration - 4 jours

**AXE 2** | Professionnaliser et renforcer les compétences en interne - 143 jours

**AXE 3** | Favoriser et accompagner la promotion individuelle des agents - 8 jours

**AXE 4** | Se prémunir des risques professionnels - 101 jours

**AXE 5** | Se prémunir du risque incendie - 5,5 jours

**AXE 6** | Promouvoir la valorisation et le tri sur le territoire - 23 jours

**AXE 7** | Conforter le management et la qualité de vie au travail - 23 jours

**AXE 8** | Egalité professionnelle - 0 jour

## LES AMBASSADEURS DE TRI SUR LE TERRAIN DE LA FORMATION

Dans le cadre de leur mission de sensibilisation, les Ambassadeurs du Tri (ADT) ont suivi cette année deux sessions de formation axées sur la communication engageante (2 jours) et la gestion des situations conflictuelles (1 jour). Développées par CITEO et le CNFPT, ces formations avaient pour objectif d'acquérir ou renforcer les compétences nécessaires pour répondre à la variété des situations rencontrées par les ADT lors de leurs contacts avec le public et pour engager le maximum de personnes dans les gestes éco-responsables de réduction et de tri des déchets.



## Les ressources FINANCIÈRES

### LE FINANCEMENT DU SERVICE PUBLIC

Le budget de fonctionnement a augmenté par rapport à 2021

## + 12 % EN DÉPENSES

Les dépenses ont fortement été impactées par :

- La hausse sensible des coûts de traitement sur l'UVEOR Canopia suite au renouvellement du marché d'exploitation
- La hausse des coûts de valorisation des refus issus des UVO
- La poursuite de la hausse de la fiscalité sur les déchets (augmentation de la TGAP)
- La reprise en régie de l'exploitation de l'Unité de Valorisation Energétique (UVE) de Zaluaga au 1er mars 2022

## + 11 % EN RECETTES

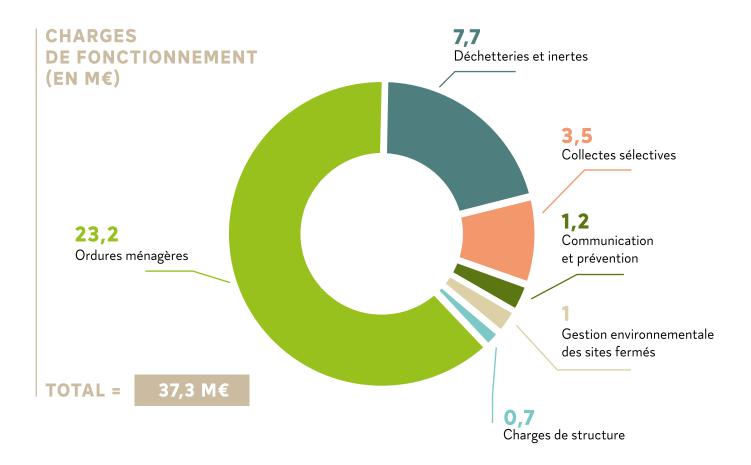
En recettes nous avons observé :

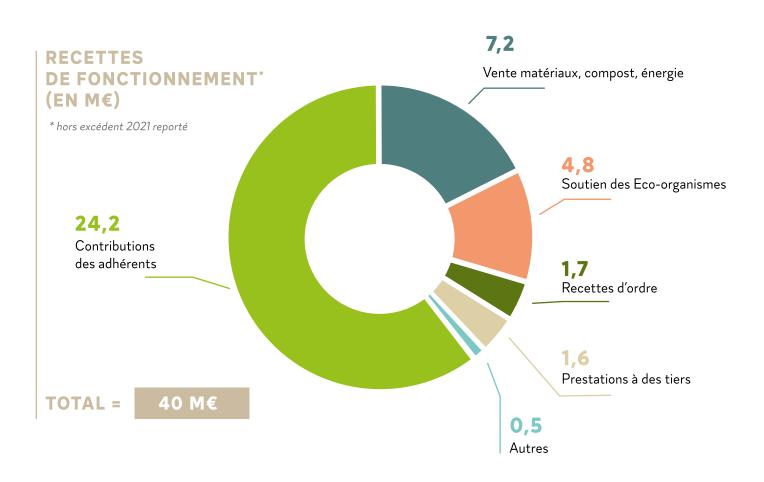
- Une progression significative des recettes issues de la vente des matériaux triés pour les filières de recyclage
- Une augmentation de la contribution appelée auprès des adhérents



## Le budget d'investissement a quant à lui été marqué par :

- L'acquisition de l'UVE de Zaluaga (1.9 M€)
- Le début des travaux de modernisation du centre de tri de Canopia (4.7 M€)
- Un faible recours à l'emprunt
- Un important autofinancement





## Les ressources FINANCIÈRES

## LES INVESTISSEMENTS DU SYNDICAT (EN € HT)

Travaux de modernisation du centre de tri	— 4 707 181€
Acquisition unité de valorisation énergétique	— 1901362€
Travaux casier d'enfouissement  Travaux plateforme tri des encombrants	— 131 731€ — 202 907€
Camions et bennes  Protection incendie	— 374 024€ — 200 605€
Sites déchets inertes Aménagements	— 182 O21€
Administration / ADT  Extension du siège Informatique Véhicules	— 14 143€ — 60 128€ — 31 337€
Divers	— 120 838€

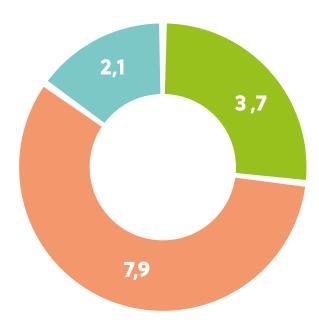
TOTAL : **7 926 275€** 

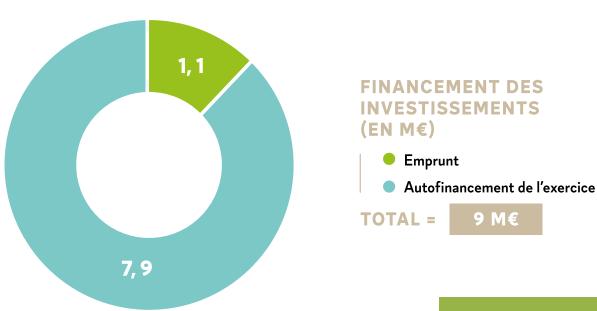
## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (EN M€)

- Annuité d'Emprunt
- Dépenses d'investissement brutes
- Autres (reprise de subventions)

TOTAL =

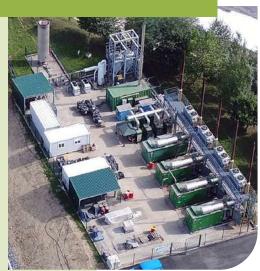
13,7 M€





## LA REPRISE EN RÉGIE DE L'UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DU BIOGAZ DU PÔLE ZALUAGA

Sur l'ISDND du pôle Zaluaga à Saint-Pée-sur-Nivelle, le biogaz produit par les déchets dans les alvéoles de stockage est capté et dirigé vers l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE). Cette installation permet de produire de la chaleur nécessaire au fonctionnement de la plateforme de traitement des lixiviats (eaux résiduaires) et de produire de l'électricité qui est ensuite revendue sur le réseau. Cette revente permet de bénéficier d'une réduction de TGAP sur les tonnages enfouis. Le Syndicat en a fait l'acquisition auprès de la société Bioval en mars 2022.



## Lexique

### ADT:

Ambassadeur du tri

### CAPB:

Communauté d'Agglomération Pays Basque

### CCBG:

Communauté de communes du Béarn des gaves

### CS:

Collectes sélectives. Ce sont les déchets recyclables triés par les usagers et collectés séparément des ordures ménagères résiduelles comme le verre d'emballage, les papiers et les emballages ménagers recyclables

### DA:

Déchets Assimilés. Ce sont les déchets produits par les acteurs économiques pris en charge par le service public de collecte des déchets car étant de même nature et produits dans des proportions équivalentes aux déchets des ménages

### DMA:

Déchets Ménagers et Assimilés. Ce sont les déchets issus des ménages et des déchets assimilés comprenant les ordures ménagères résiduelles, les collectes sélectives et les déchets de déchetteries

### DMS:

Déchets Ménagers Spéciaux

## KG/HAB.:

C'est la production moyenne (en kg) de déchets par habitant sur une année

### OMR:

Ordures Ménagères Résiduelles. Ce sont les ordures ménagères et assimilées, sans les collectes sélectives, appelées communément « poubelle grise »

### **PLPDMA:**

Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

### REP:

Responsabilité Élargie du Producteur. C'est l'obligation faite au producteur d'un produit d'en assurer sa fin de vie. On parle souvent de « filière REP » pour désigner les filières de valorisation et/ou recyclage

### **TGAP:**

Taxe Générale sur les Activités Polluantes

### UVO:

Unité de Valorisation Organique

### **UVEOR:**

Unité de Valorisation Energétique et Organique

### **ISDND**:

Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux

### SDI:

Installation de Stockage des Déchets Inertes

## **ANNEXES**

## TONNAGES ET PERFORMANCES DES DIFFÉRENTS TYPES DE DÉCHETS PAR COLLECTIVITÉ

	Communauté d'Agglomération Pays Basque		Communauté de communes du Béarn des gaves	
	Tonnes	Kg/ habitant	Tonnes	Kg/ habitant
COLLECTES SÉLECTIVES	28 599	90	1724	99
DÉCHETTERIES	79 968	251	6 952	379
ORDURES MÉNAGÈRES	88 572	278	2 298	132
TOTAL	197 139	619	10 614	610

<sup>\*</sup>Emballages en verre compris

## PRÉSENTATION TECHNIQUE DES UNITÉS DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE ET ORGANIQUE (UVEOR) DU SYNDICAT

	UVEOR de Canopia	UVO de Mendixka
	Flux entrants	
Quantités de déchets traitées	84 195 t	16 293 t
dont ordures ménagères résiduelles des collectivités adhérentes réceptionnées sur l'année	74 806 t	16 064 t
Flux sortants (issus d	es apports collectivités adhérentes +	clients extérieurs)
Compost conforme à la norme NFU 44-051	23 808 t	2 803 t
Ferraille	1167 t	182 t
Électricité (MWh)	14 781 MWh	N/A
Chaleur (MWh)	7 880 MWh	N/A
Refus valorisés	7 054 t	147 t
Refus non valorisés	36 989 t	8 582 t
Encombrants extraits des ordures ménagères	50 t	O t

## PRÉSENTATION TECHNIQUE DES INSTALLATIONS DE STOCKAGE DE DÉCHETS NON DANGEREUX (ISDND) DU SYNDICAT

	ISDND de Zaluaga	ISDND de Mendixka
Quantités stockées	39 512 t	14 652 t
dont ordures ménagères résiduelles	0 t	0 t
dont encombrants	12 907 t	6 005 t
dont refus des installations du Syndicat	20 961 t	7 859 t
dont déchets d'activités professionnelles	5 644 t	789 t
Electricité	4 593 MWh	N/A
Chaleur	5 682 MWh	N/A

ÉVOLUTION DES TONNAGES DE DÉCHETTERIES PAR MATÉRIAUX

DE DECHETTERIES PAR MATERIAUX	Tonnages 2022	Évolution 2021/2022
Déchets verts	27 110 t	3%
Encombrants	18 445 t	-2%
Gravats	15 122 t	-9%
Bois	10 444 t	-11%
Déchets d'Éléments d'Ameublement	6 005 t	7%
Carton	3 992 t	-8%
Fer	2 608 t	-22%
Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques	1826 t	-15%
Déchets Ménagers Spéciaux*	426 t	-7%
Pneus	164 t	-14%
Plâtre	153 t	95%
Huiles moteur*	113 t	-13%
Souches	80 t	N/A
Huiles végétales	37 t	21%
Piles*	20 t	-9%
Batteries*	6 t	-16%
Cartouches	6 t	5%
Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux*	3 t	-9%
TOTAL	86 560 t	-4%

<sup>\*</sup>Déchets dangereux

## LES TARIFS DE TRANSPORT ET TRAITEMENT APPLIQUÉS AUX COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES

DÉCHETTERIE	Unité	P.U. H.T.	
Matériel-Contenants			
location de benne	mois	70,00 €	
location de benne à pneu	mois	90,00€	
location de compacteur	mois	650,00 €	
Bois			
transport	tonne	55,00 €	
traitement	tonne	10,00 €	
Carton			
transport	tonne	56,00€	
Cartouches d'encre			
collecte et traitement - Cartouches valorisables	kg	0,00€	
collecte et traitement - Cartouches non valorisables	kg	0,60 €	
Déchets verts			
transport	tonne	13,00 €	
traitement	tonne	35,00 €	
Déchets Ménagers Spéciaux (hors filière)			
collecte et traitement acides/bases, comburants /carburants, phytosanitaires, non identifiés	kg	1,75 €	
collecte et traitement aérosols	kg	1,33 €	
collecte et traitement ampoules et tubes	kg	0,20 €	
collecte et traitement bidons vides, pâteux	kg	0,65 €	
collecte et traitement déchets de laboratoire toxiques	kg	1,59 €	
collecte et traitement médicaments, radiographies, solvants	kg	0,61 €	
Encombrants			
transport pour flux issus de déchetteries	tonne	37,00 €	
transport pour flux issus de l'apport volontaire	tonne	80,00€	
traitement pour flux en porte à porte ou en apport volontaire	tonne	131,00 €	
Traitement pour flux issus de déchetteries :			
Communauté d'Agglomération Pays Basque	tonne	98,77 €*	
Communauté de communes du Béarn des gaves	tonne	84,89 €*	

Gravats			
transport	tonne	13,00 €	
traitement	tonne	8,00€	
Papiers			
transfert	tonne	52,00€	
Huiles			
collecte et traitement - Huiles végétales	tonne	0,00€	
collecte et traitement - Huiles moteur	tonne	0,00€	
Plâtre			
transport	tonne	93,00€	
traitement	tonne	108,00€	
Pneus (hors filière)			
traitement	tonne	166,00 €	
ORDURES MÉNAGÈRES	Unité	P.U. H.T.	
traitement - Communauté d'Agglomération Pays Basque	tonne	156,66 €*	
traitement - Communauté de communes du Béarn des gaves	tonne	96,38 € *	
COLLECTES SÉLECTIVES	Unité	P.U. H.T.	
tri des emballages en mélange avec papiers	tonne	198,00€	
tri des emballages seuls	tonne	289,00 €	
transfert du verre	tonne	11,20 €	
traitement des refus de collectes sélectives	tonne	181,50 €	

<sup>\*</sup>Tarif incitatif, obtenu après déduction des soutiens des éco-organismes et recettes industrielles issues de la revente de matériaux triés (déchetteries et collectes sélectives)

## TARIFS APPLIQUÉS AUX CLIENTS EXTÉRIEURS NON ADHÉRENTS

Site de traitement	Type de déchet	Tarif (€/tonne)
UVEOR Canopia	Déchets Industriels Banals (DIB) et déchets divers	140,00 €
	Biodéchets (hors révision)	74,00 €
	DIB et déchets divers	85,00 €
ISDND Mendixka	DIB et dechets divers	45,00 € (TGAP)
	Vente de compost issu de Mendixka et prestation d'épandage	16,00 €
	DIB et déchets divers	85,00 € (TGAP)
ISDND Zaluaga		40,00 € (TGAP)
	Transport des DIB et déchets divers	36,00 €
Centre de tri	Tri et conditionnement des déchets d'emballage issus de tiers privés	289,00 €
Canopia	Tri et conditionnement des déchets d'emballage multi-matériaux issus de tiers privés	168,00 €
ISDI	Déchets inertes	8,00€

## MONTANTS DÉTAILLÉS DES AIDES ET DES SOUTIENS

Organisme	Montant (€ HT)	
CITEO	4 367 379 €	
Eco Maison	211 488 €	
OCAD3E	113 427 €	
Eco DDS	37 887 €	
Refashion	32 972 €	
TOTAL	4 763 153 €	

## MONTANTS ANNUELS DES PRINCIPALES PRESTATIONS RÉMUNÉRÉES À DES ENTREPRISES EN 2022

	M. I. de	M · · · /CUT
Prestataire	Nature des prestations	Montant (€ HT)
VALORTEGIA SASU	Exploitation UVEOR Canopia	7 329 713 €
SUEZ RV SUD OUEST	Transport et traitement de déchets et refus	4 891 865 €
LOREKI	Broyage et valorisation de déchets verts	633 705 €
IRASTORZA Transports	Transport de refus	459 662 €
OVIVE SAS	Traitement de lixiviats	455 051 €
LANDABIDE	Transport de déchets et refus	367 571 €
ETCHEVERRY MINDURRY	Transport de déchets de déchetteries	329 841 €
MAUFFREY Nouvelle Aquitaine	Transport d'ordures ménagères et de refus	186 339 €
MOBIPUR	Traitement de lixiviats	129 263 €
SIAP	Transport et traitement de DMS	108 858 €
SAICA NATUR SUD SAS	Traitement de refus de tri CS	102 596 €
Egger Rol	Transport et traitement de bois	92 424 €
SLR	Transport de verre	85 992 €
PRESTABALLES FRANCE	Mise en balle d'ordures ménagères	73 302 €
SUEZ ORGANIQUE	Valorisation de déchets verts	46 335 €



7 Rue Joseph Latxague BP 28 555 - 64 185 BAYONNE cedex BILTAGARBI.FR BILTAGARBI.EUS contact@biltagarbi.fr 05.59.44.26.44







